



Rétractation de préavis de bail

Par **GRIBOUILLE**, le **23/06/2012 à 17:06**

Bonjour,
je suis locataire dans un HLM, j'ai donné mon préavis de résiliation de contrat de bail au 19 juin 2012 d'un mois touchant le RSA pour une maison mais qui en faites ne me convient pas. Je voulais savoir si il existait un moyen de me rétracter auprès de mon bailleur HLM pour rester dans mon logement.
Merci de votre réponse.

Par **cocotte1003**, le **23/06/2012 à 17:26**

Bonjour, vous pouvez toujours essayer de vous rétracter déjà verbalement puis si ils sont d'accord demandez leur un écrit, mais sachez bien que s'ils ont trouvé un nouveau locataire ou s'ils ne veulent pas, vous ne pouvez rien faire d'autre que de déménager, cordialement

Par **GRIBOUILLE**, le **23/06/2012 à 17:30**

Merci de votre réponse, je vais faire comme vous dites.
Gribouille.